



CONCOURS D'ACCES A L'INSTITUT DES TECHNICIENS SPECIALISES EN HORTICULTURE DE MEKNES
ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Niveau: Technicien Spécialisé

Filière: Technico-commercial en production horticole

Dans le cadre de la formation alternée (loi 36/96), l'Institut des Techniciens Spécialisés en Horticulture de Meknès organise le **Mercredi 26 Juillet 2017 à 7 heures**, le concours d'accès à la formation des techniciens spécialisés Technico-commercial en production horticole. Le concours aura lieu à **la faculté des sciences de Meknès-Quartier Zitoune-**

1. CONDITIONS D'ACCES

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé **de 30 ans au plus** à la date de la rentrée scolaire (**Mercredi 20 septembre 2017**) ;
- Etre titulaire du baccalauréat dans les options suivantes ou équivalent : Sciences expérimentales (sciences de la vie et de la terre, sciences agronomiques ou sciences physiques) et Sciences mathématiques (maths A et maths B).

Ou

Etre titulaire d'un Diplôme de Technicien Agricole ou équivalent dans un domaine de spécialisation correspondant à la filière de formation offerte par l'établissement ;

- Déposer ou envoyer le dossier de candidature à l'Institut des Techniciens Spécialisés en Horticulture, BP 4002 Jnane Ben Halima Meknès, **au plus tard le Mardi 18 juillet à 12 heures** ;
- Réussir les épreuves de sélection pour l'accès à l'établissement.

2. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Demande manuscrite de participation au concours indiquant le niveau et la filière de formation demandée, l'adresse personnelle, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du candidat ;
- Extrait d'acte de naissance ;
- Photocopie de la carte d'identité nationale du Candidat ;
- Copie légalisée conforme à l'original du baccalauréat
- relevé des notes du baccalauréat (**examen national**) ou copie légalisée

Ou

Photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite pour les titulaires d'un Diplôme de Technicien Agricole ou équivalent ;

- Deux photos d'identité ;
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.

3. DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule par alternance (à l'institut et en entreprise) et dure deux ans ; le régime des études est l'internat.

4. PRESELECTION SUR DOSSIER

- La présélection se fera sur la base de la moyenne Générale de l'examen du Baccalauréat ;
- Les résultats de la présélection seront affichés à l'Institut des Techniciens Spécialisés en Horticulture de Meknès et publiés sur le site www.agriculture.gov.ma **OU** horticulture-meknes.sitego.fr le **19 juillet 2017**.

5. DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats seront affichés au niveau de l'établissement, publiés sur le site www.agriculture.gov.ma **OU** horticulture-meknes.sitego.fr et transmis par courrier postal aux candidats admis.

